

COMPTE RENDU

4^e RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019
TENUE LE MARDI 4 décembre 2018 À 13:30, AU LOCAL F-240

Présences :	Joselle Baril, Annick Cyr, Ariel Franco, Julie Gagné Martine Lavallée, Éric Lavoie, Simon-Philippe Lebel Nadine Marchi, Mylène Morin, Frédéric Pellerin, Sébastien Piché, France Perreault
Absences motivées :	Pierre Bilodeau-Déry, Zoé Lecavalier, Alayn Prud'homme
Président d'assemblée :	Hélène Bailleu
Secrétaire :	Karine Tremblay

- ❖ **La direction s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins que la rédaction du compte rendu de cette commission des études, ainsi qu'à détruire après transcription, l'enregistrement qui est produit pendant cette dite commission des études.**

4.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté, la réunion débute donc à 13 :35

4.2 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

CDEL181204-01

Sur une proposition de Éric Lavoie, dûment appuyée par Joselle Baril, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 4.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 4.2 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 4.3 Consultation concernant le profil recherché – direction du collège constituant de L'Assomption**
Présenté par : Marcel Côté
- 4.4 Adoption du compte de la commission des études du 23 octobre 2018**
(Document déposé)
- 4.5 Adoption du compte de la commission des études du 13 novembre 2018**
(Document déposé)
- 4.6 Suivi du compte rendu de la commission des études du 13 novembre 2018**

-
- 4.7 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à l'adoption de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP)**
(Document déposé)
Présenté par : Jean-Luc Trussart et Sébastien Piché
- 4.8 Avis à formuler au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)**
(Document déposé)
Présenté par : Jean-Luc Trussart, Christiane Généreux et Céline Perreault
- 4.9 Avis à formuler au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme Sciences humaines : profil innovation sociale (300.A8)**
(Document déposé)
Présenté par : Sébastien Piché
- 4.10 État de situation sur la Cote R**
(Document déposé séance tenante)
Présenté par : Hélène Bailleu
- 4.11 Présentation du bilan 2017-2018 des Services adaptés**
Présenté par : Jean-Philippe Gadbois et Annick Cyr
- 4.12 Dépôt de l'offre de cours complémentaires pour l'année 2019-2020 et de l'offre de cours d'éducation physique pour 2019-2020**
(Documents déposés)
Présenté par : Sébastien Piché
- 4.13 Dépôt du calendrier scolaire 2019-2020**
(Document déposé)
Présenté par : Sébastien Piché
- 4.14 Dépôt du tableau des libérations de tâche – Mis à jour**
(Document déposé)
Présenté par : Sébastien Piché
- 4.15 Autres points**
- 4.16 Information**
4.16.1 Présentation du thème retenu pour la journée pédagogique de janvier 2019
(Document déposé)
Présenté par : Sébastien Piché
- 4.17 Dépôt de documents**
- 4.18 Prochaine rencontre : Mardi 29 janvier 2019**
- 4.19 Levée de l'assemblée**
-

4.3 Consultation concernant le profil recherché – direction du collège constituant de L'Assomption

Présenté par : Marcel Côté

M. Marcel Côté informe les membres de la décision du conseil d'administration d'afficher le poste de directeur du collège constituant ainsi que les membres qui

siègeront sur le comité. De plus, il explique brièvement le mandat ainsi que l'échéancier du processus d'embauche. Il consent à un délai raisonnable afin que les membres puissent consulter la communauté et recueillir les attentes de tout un chacun.

Commentaires et précisions :

- M. Ariel Franco déplore le fait qu'aucun membre du personnel de L'Assomption, qui connaît notre culture, ne siège sur le comité. M. Franco insiste sur nos mauvais choix passés et que ceux-ci doivent nous servir d'apprentissage afin de ne pas commettre les mêmes erreurs.
- M. Simon-Philippe Lebel fait la demande formelle pour une commission extraordinaire. Il soutient que le mandat devra tenir compte de l'instabilité, qui est notre réalité, et non d'un mandat qui pourrait être celui de n'importe quel autre établissement.
- Mme Hélène Bailleu souligne le consensus des membres de la commission qui souhaitent une consultation de la communauté et demande aux membres quels délais leur paraîtraient raisonnables afin de permettre la parution de l'affichage le 18 janvier 2019.
- M. Lebel demande s'il est possible de décaler l'affichage du poste au 21 janvier, étant donné la charge qui incombe à tous en fin de session, afin que la consultation de la communauté et la commission extraordinaire se fasse dans des conditions optimales.
- Mme Julie Gagné propose que la commission extraordinaire se tienne après la journée pédagogique 15 janvier puisque lors de celle-ci, plusieurs réunions départementales ont lieu.

M. Côté propose le mercredi 16 janvier, en début d'après-midi, date qui est acceptée par les membres de la commission.

4.4 Adoption du compte rendu de la commission des études du 23 octobre 2018

Monsieur Simon-Philippe Lebel propose que les comptes rendus soient désormais rédigés de manière plus synthétique et d'ajouter des détails à une discussion qui seront jugés nécessaires par les membres.

Commentaires et précisions :

- Mme Bailleu souligne que l'important d'un compte rendu est de s'assurer de garder la trace de l'essentiel d'une discussion qui a mené à une décision ou de l'information qui est transmise. Elle ajoute que dans le cas d'un sujet qui suscite plus de précisions, nous pourrions les ajouter au compte rendu.

L'adoption du compte rendu du 23 octobre est reportée à la commission des études du 29 janvier 2019.

4.5 Adoption du compte rendu de la commission des études du 13 novembre 2018

L'adoption du compte rendu du 13 novembre est reportée à la commission des études du 29 janvier 2019.

4.6 Suivi du compte rendu de la commission des études du 13 novembre 2018

- 2.3 AEC Développement d'applications mobiles – Le nouveau programme de la Formation continue ne sera pas mis de l'avant puisqu'au Cégep de Joliette, dans le programme *Techniques informatiques*, un volet concernant le développement d'applications mobiles version Web est en développement. La Formation continue doit revoir son offre de formation qui englobera les programmes *Techniques d'intégration multimédia* et *Techniques informatiques*.
- 3.6 Les nouvelles grilles de cours des programmes *Techniques de services financiers et d'assurances* (410.F0) et *Sciences de la nature* (200.B0) ont été adoptées au conseil d'établissement du 19 novembre dernier.
- 3.10 Le prix littéraire est de retour sans la commandite d'Amazon. Même si ce dernier n'est pas en difficulté financière, il doit tout de même développer un nouveau mode de fonctionnement entre autres, avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- 3.11 Communications avec la CEEC – Le délai pour une consultation des différentes instances des collèges a été prolongé au 15 février 2019. La CEEC confirme également la date de rédaction du rapport et la date d'envoi, connues des membres. Mme Bailleu indique que la direction générale est en communication avec Mme Murielle Lanciault afin de faire la lumière sur certains désaccords. La contribution des collèges est aussi demandée pour les parties qui sont à changer.

4.7 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à l'adoption de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP)

(Document déposé)

Présenté par : Jean-Luc Trussart et Sébastien Piché

M. Jean-Luc Trussart souligne les délais laissés aux membres pour l'appropriation de la PIEP et la consultation de la communauté à son propos. Ces délais ont permis également au comité d'effectuer des vérifications auprès du programme Sciences humaines et de la Formation continue. M. Trussart explique brièvement la différence entre l'évaluation aux huit ans et l'évaluation en continu et présente les modifications apportées à la PIEP.

Commentaires et précisions :

- M. Lebel rappelle la crainte, soulevée à la dernière commission, qu'il y ait un alourdissement de la tâche. Il indique que la direction du collège se doit de se montrer rassurante sur les attentes que peut générer une telle politique et souhaiter une adhésion de sa communauté.
- Mme Bailleu soutient qu'effectivement, cela a un impact sur les façons de travailler et demande si la discussion a été portée en CRT.

- Mme Joselle Baril souligne que les membres souhaitent que la politique puisse être adoptée sous réserve d'une discussion en CRT.
- M. Lebel indique que cela doit faire partie de la culture du CRL de faire appel à notre CRT pour s'assurer que les décisions pédagogiques prises, nous pouvons les assumer collectivement et entièrement.
- Mme Bailleu précise que pour l'adoption de certaines grilles, il est possible que cela soit la procédure qui sera suivie dorénavant, donc faire une analyse d'impact d'abord et suite à celle-ci, si l'impact financier est trop important, la grille ne passera pas à la commission.

Mme Bailleu propose une adoption sous réserve d'une discussion en CRT et si une problématique est soulevée, le contenu de la PIEP sera ramené en commission.

CDEL181204-02

Sur une proposition de Joselle Baril, dûment appuyée par Frédéric Pellerin, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif à l'adoption de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP) sous réserve d'une discussion en CRT.

Adopté à l'unanimité.

4.8 Avis à formuler au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)

(Document déposé)

Présenté par : Jean-Luc Trussart, Christiane Généreux et Céline Perreault

M. Trussart présente l'objectif du processus de révision de la grille et la proposition du département et du comité de programme. Les recommandations qui ont été faites suite à l'évaluation de programme ont été définies par des actions très précises. M. Trussart précise que s'il y a adoption de la grille dès aujourd'hui, la première cohorte étudiante pourrait être accueillie à l'automne 2019.

Commentaires et précisions :

- Mme France Perreault demande s'il n'y a pas une limite sur la longueur des titres de cours. Information qui sera vérifiée.
- M. Trussart indique que l'analyse de la tâche par l'organisation scolaire n'a pas été déposée en CRT, mais le sera sous peu, et un avis favorable de la commission des études et une adoption du conseil d'établissement sont manquants également, mais suivront selon l'échéancier des instances.
- Mme Joselle Baril souligne ne pas avoir en main l'ancienne grille de cours afin de pouvoir comparer et de voir les changements. M. Trussart indique que cette dernière n'a pas été déposée et qu'habituellement, il y a un cahier programme qui, cette fois, n'a pas été produit faute de temps. Cependant, les principales modifications ont été mises auprès des enfants en difficultés.
- Mme Annick Cyr félicite le travail accompli qui était nécessaire.

- Mme Christiane Généreux indique que plusieurs étudiantes et étudiants démontrent de l'intérêt à faire le DEC sur quatre ans, ce qui amènera un aménagement de la grille à cet effet.
- Mme Annick Cyr demande si c'est nouveau que le nombre d'heures soit indiqué sur la grille. M. Trussart indique que cette précision a été ajoutée afin que la clientèle étudiante et le personnel enseignant n'aient pas à calculer le nombre d'heures.
- Mme Annick Cyr demande quel est le titre de cours pour 322-TEB-CA. Mme Céline Perreault indique que ce cours s'intitule : *Éduquer en santé et en sécurité*.
- M. Éric Lavoie demande s'il y a eu des changements au niveau des cours de la Formation générale. M. Piché indique qu'il n'y a eu aucun changement.
- M. Piché souligne que l'analyse de l'organisation scolaire est positive en ce sens qu'il y avait un débalancement assez important dans ce programme et qu'avec la nouvelle grille, celui-ci est pratiquement nul.
- Mme France Perreault souligne que, dans les notes à la fin de la grille, il y a celle pour les préalables relatifs; or, il n'y en a pas dans la grille.
- Mme Martine Lavallée demande s'il sera possible de changer les titres de cours pour mettre les bons. Mme Bailleu soutient que la grille sera adoptée avec les modifications.

CDEL181204-03

Sur une proposition de Annick Cyr, dûment appuyée par Mylène Morin, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif à l'adoption de la grille du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A0) sous réserve du dépôt d'une analyse d'impact en CRT.

Adopté à l'unanimité.

4.9 Avis à formuler au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme *Sciences humaines : profil Innovation sociale* (300.A8)

(Document déposé)

Présenté par : Sébastien Piché

Monsieur Piché explique ce qui a amené à faire un léger changement à la grille. Pour la première fois, un étudiant s'est retrouvé inscrit, à la troisième session, à un cours intitulé : Engagement collège communauté (ECCOM) sans toutefois être inscrit au cours de psychologie puisque celui-ci lui était crédité. Or, ces deux cours ont été faits pour être suivis en même temps. Il a donc été proposé et adopté à l'unanimité d'ajouter un préalable corequis en comité de programme.

Commentaires et précisions :

- Mme Annick Cyr demande si l'étudiant qui provient d'un autre cégep et ayant suivi plusieurs cours de psychologie pourra obtenir des crédits pour ces cours et suivre quand même la compétence 300-SH2. M. Piché précise qu'il pourra suivre ce cours.

CDEL181204-04

Sur une proposition de Ariel Franco, dûment appuyée par Julie Gagné, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du programme *Sciences humaines : profil Innovation sociale* (300.A8)

Adopté à l'unanimité.

4.10 État de situation sur la Cote R

(Document déposé séance tenante)

Présenté par : Hélène Bailleu

Mme Bailleu précise que ce point est un suivi de la Commission des affaires pédagogiques concernant la nouvelle Cote R. Celle-ci nous réfère au document *La cote de rendement au collégial : aperçu de son rôle et de son utilisation*, publié par le Bureau de coopération interuniversitaire.

4.11 Présenter le bilan 2017-2018 des services adaptés

(Document déposé séance tenante)

Présenté par : Jean-Philippe Gadbois et Annick Cyr

Mme Annick Cyr présente l'équipe des services adaptés puis nous présente le bilan 2017-2018. Cette dernière, accompagnée de monsieur Gadbois, nous fait état de l'augmentation considérable de la clientèle, particulièrement la clientèle ayant un diagnostic d'anxiété, des interventions ainsi que la mise en place de protocoles de crise qui, s'il y a lieu, sont indiqués dans les plans d'intervention.

Commentaires et précisions :

- Mme Julie Gagné demande si l'établissement de protocoles peut limiter la capacité de suivre un cours. Mme Cyr émet un bémol en ce sens qu'il y a tout un processus à suivre avant d'en arriver à refuser à une étudiante ou un étudiant un cours. Elle explique brièvement ce qu'il en est.
- Mme Nadine Marchi demande s'il y aura un accompagnement pendant le stage et si des mesures seront mises en place pour aller chercher des milieux ouverts à la clientèle étudiante ayant des handicaps. Mme Cyr soutient qu'il pourrait y avoir une certaine forme d'accompagnement, mais qu'il est impossible que celui-ci se fasse de la même manière que si l'étudiante ou l'étudiant était dans l'enceinte du cégep. Mme Bailleu indique que du travail est actuellement fait de la part de la Fédération des cégeps pour l'accompagnement des milieux de stage en lien avec leurs obligations face aux étudiantes et étudiants qui sont en situation de handicap. M. Gadbois ajoute que plus les services adaptés sont informés en amont des problématiques, plus ils ont du temps pour travailler avec l'étudiante ou l'étudiant et éventuellement lui trouver un milieu de stage.
- M. Simon-Philippe Lebel demande si l'on pourrait donner une cote à ces diagnostics, en termes de besoins. Par exemple, au secondaire, un étudiant ayant un certain diagnostic vaut un certain nombre d'étudiants. M. Gadbois indique qu'il n'est pas simple de faire l'analyse de diagnostic médical; deux étudiantes ou étudiants ayant le même diagnostic peuvent avoir des services adaptés différents. Mme Bailleu explique que lors des dernières négociations, la hauteur de l'investissement reconnu par le gouvernement n'a pas été

significative dans la tâche des enseignantes et enseignants afin d'octroyer des services de manière suffisante et de faire face à l'augmentation des EESH.

- Mme Julie Gagné demande si, dans les instances supérieures de notre système, il y a une personne, ou un ministère, qui est au courant de l'état de détérioration de santé mentale de nos jeunes étudiantes et étudiants. M. Jean-Philippe Gadbois indique que le ministère de la Santé publique est conscient et préoccupé par la situation. Mme Bailleu souligne que certains projets de recherche ont présentement cours et sont concernés par la problématique d'anxiété dans les différentes constituantes du CRL.
- M. Éric Lavoie demande si des données sont disponibles concernant le taux de diplomation ainsi que le taux de réussite. Mme Cyr indique qu'au niveau de la réussite, les résultats sont sensiblement les mêmes que les autres étudiantes et étudiants.

4.12 Dépôt de l'offre de cours complémentaires pour l'année 2019-2020 et de l'offre de cours d'Éducation physique pour 2019-2020

(Documents déposés)

Présenté par : Sébastien Piché

M. Piché indique que les deux offres de cours ainsi que les plans-cadres ont été déposés dans le partage.

Commentaires et précisions :

- M. Lebel s'enquiert du sous-comité concernant les cours complémentaires qui devait être mis en place. M. Piché précise que le sous-comité sera mis en place et apportera une réflexion sur l'offre de cours complémentaire pour la dernière COMÉ, donc celle du 15 mai 2019. Ce comité a comme objectif de réduire l'offre afin que les étudiantes et étudiants obtiennent plus souvent leur premier choix de cours, ce qui est présentement plutôt difficile avec 17 cours différents.
- M. Lavoie souligne que dans les plans-cadres, la définition des compétences devrait être plus opérationnalisable, plutôt que décrire simplement ce que l'étudiante et l'étudiant auront à faire durant la session. M. Piché explique que ces compétences sont déterminées par le devis de Formation générale et sont, pour ces types de compétences, englobantes dans le sens qu'elles regroupent un nombre de cours qui est très varié. Il est très difficile pour le personnel enseignant de se rattacher à cette compétence et d'y faire un lien avec son cours. M. Piché indique que ce qui apparaît important est le contenu du cours, les méthodes pédagogiques et le descriptif du cours.
- Mme France Perreault ajoute que ce qui est important et qui doit être modifié dans le cas des cours complémentaires est en fait le titre.

4.13 Dépôt du calendrier 2019-2020

(Document déposé)

Présenté par : Hélène Bailleu

Mme Bailleu dépose le calendrier scolaire 2019-2020. Les membres sont invités à la consultation de ce dernier jusqu'au 29 janvier 2019.

Commentaires et précisions :

- M. Lebel souligne qu'une journée de réserve pourrait être ajoutée le 20 décembre. Il propose également de retirer la journée pédagogique qui a lieu dans la semaine de lecture étant donné que lors de cette dernière, aucune activité n'a été organisée ces dernières années.
- Mme Lavallée demande si la date de remise des notes est bien placée sur le calendrier au 24 décembre puisque l'accolade étant mise sur le 18 décembre, cela ne fait que quatre jours ouvrables pour la remise des notes et non cinq. Mme Bailleu affirme qu'en effet, il n'y a que quatre jours. La remise ne peut être le 25 décembre, car cette journée est fériée alors cela irait au 26 décembre. Cependant, Mme Bailleu s'interroge plutôt sur l'accolade; celle-ci peut-elle être mise sur la journée de l'épreuve uniforme de français? Mme France Perreault, qui a travaillé à l'élaboration du calendrier avec Mme Danièle Saindon, affirme que la date de remise des notes est cinq jours ouvrables après la dernière journée d'examen. Mme Bailleu soutient donc que l'accolade n'aurait pas été mise à la bonne place étant donné que l'épreuve uniforme de français ne compte pas dans les 82 jours sessions. Cette dernière aurait dû être placée après le 17 décembre.
- Mme Perreault souligne que la date de remise fixée au 24 décembre n'encourage pas le personnel enseignant à placer leurs examens dans la semaine d'examen. Elle souligne également le forum régional du 9 janvier, date présente sur le calendrier de L'Assomption, mais non sur celui de Joliette. Étant régional, celui-ci devrait apparaître sur les calendriers des trois constituantes. Comme il est absent de celui de Joliette, il est décidé de le retirer du calendrier de L'Assomption pour janvier 2020.

4.14 Dépôt du tableau des libérations de tâche – Mise à jour

(Document déposé)

Présenté par : Sébastien Piché

M. Piché présente les deux nouvelles libérations de tâches pour l'hiver 2019 pour les départements de Langues modernes et de Sciences de la nature.

4.15 Autres points

4.16 Information

4.16.1 Présentation du thème retenu pour la journée pédagogique de janvier 2019

(Document déposé)

Présenté par : Sébastien Piché

M. Piché annonce qu'il y aura 2 activités qui porteront sur les thèmes de la gestion de l'information et sur la gestion de classe.

4.17 Dépôt de documents

Prochaine rencontre : Mardi 29 janvier 2019

Levée de l'assemblée

CDEL181204-05

Il est proposé par Nadine Marchi de lever la séance à 16 :26.

Adoptée à l'unanimité.

Adopté le 12 février 2019